

✓ **Le dossier d'inscription comprend :**

- la fiche d'inscription à compléter,
- la fiche sanitaire de liaison à compléter
- une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé du jeune,
- une attestation d'assurance pour les activités **extra-scolaires (responsabilité civile + individuelle accident)**.

Pour les jeunes dont c'est la première inscription pour l'année 2023/2024, il convient de faire parvenir le dossier complet avec tous les documents indiqués ci-dessus.

Pour les jeunes ayant participé aux précédentes sorties, et ayant déjà fourni la fiche sanitaire, l'assurance et les vaccins, il convient de faire parvenir uniquement la fiche d'inscription complétée.

Le dossier d'inscription complet est à renvoyer à la Communauté de Communes, avant le 15 mai 2024:

Le dossier peut être retourné :

- par courrier à l'adresse suivante : **Communauté de Communes Dômes Sancy Artense - 23 route de Clermont - BP 15 – 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE**

- par mail à l'adresse suivante : **n.neyrial@domes-sancyartense.fr**

Ou déposé :

- au siège de la Communauté de Communes à Rochefort-Montagne ;
- au siège de la Communauté de Communes à La Tour d'Auvergne ;

L'inscription de votre (vos) enfant(s) ne sera effective qu'à réception de l'ensemble des documents. A défaut de dossier reçu dans les délais (soit avant le 15/05), la place réservée sera proposée à un autre jeune.

- **A réception du dossier d'inscription**, vous recevrez un mail vous confirmant la bonne prise en compte de l'inscription de votre(vos) enfant(s) au stage.
- **Quelques jours avant le début de la sortie**, vous recevrez un courrier avec l'ensemble des informations utiles concernant l'organisation de la sortie.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nora NEYRIAL – Référente Pôle Ados
n.neyrial@domes-sancyartense.fr

Tél. 04 73 65 87 63



Nora Neyrial CCdsa